



LE MINISTRE DE L'ECONOMIE VEUT UNE FIN DE QUINQUENNAT OFFENSIVE. QUOI DE MIEUX D'UNE RÉFORME DES RETRAITES QUI PANSE LES DÉFICITS ?

Réforme des retraites : Bruno Le Maire persiste et signe

Carthago delenda est Lundi sur France Info, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, plaide en faveur de la réforme des retraites. Début avril, la Cour des comptes rend son travail sur la trajectoire et la gouvernance des finances publiques. En avril, Olivier Blanchard et Jean Tirole remettront leur rapport sur les grands défis économiques (climat, inégalités, démographie) à Emmanuel Macron.

On ne lui a rien demandé. C'est très spontanément que Bruno Le Maire évoque la réforme des retraites, le 29 mars, au micro de France Info. « Nous ne pouvons pas continuer à avoir un système de retraites par répartition si nous ne pouvons pas le financer correctement », dit-il évoquant la nécessité de travailler davantage.

Le ministre des Finances ne dit rien qu'il n'a déjà assumé depuis le lancement de ce chantier, y compris après qu'Emmanuel Macron l'a suspendu, le 16 mars 2020, pour cause de crise sanitaire. Sa conviction ne cesse de se renforcer. Sur ce point, comme sur d'autres, les institutions, l'éducation ou la culture, il est déterminé à intervenir davantage. En parlant retraites, sujet qu'il travaille avec son équipe, le ministre est dans son rôle de gardien des finances publiques : la réduction des déficits va vite s'imposer comme une nécessité.

Calendrier. Mais il y a réforme et réforme. Quand le temps s'est arrêté, en mars 2020, deux chantiers étaient conjointement menés : une réforme dite systémique,

d'inspiration très macronienne, pour apporter plus d'équité, augmenter les petites retraites. Et des dispositions dites paramétriques, visant à faire des économies, avec la fameuse question de l'âge pivot à 64 ans. Ce volet s'est ajouté à l'agenda d'origine.

Emmanuel Macron tient beaucoup à son ambition de départ : bâtir un système idéal, celui que l'on imaginerait si l'on parlait d'une page blanche. Au lieu de séduire parce que présentée comme juste, cette réforme a inquiété : pour Bruno Le Maire, les Français se sont mis à douter du niveau de leur retraite dans le futur système basé sur le calcul par points, même s'ils ne le connaissent pas dans le système actuel.

Le ministre de l'Economie fait aussi de la politique. Il est persuadé que les Français prêts à soutenir le Président comprennent la nécessité d'une réforme financière et celle de travailler plus. Et qu'il vaut mieux préempter ce débat plutôt que de laisser l'adversaire de centre droit se construire une crédibilité sur l'économie. Xavier Bertrand ne vient-il pas de s'engager pour la retraite à

64 ans (et ensuite à 65 ans), en officialisant sa candidature à la présidentielle dans *Le Point* ? Bruno Le Maire privilégie donc nettement la réforme paramétrique et pense même qu'elle pourrait se faire durant l'été.

Il va être aidé dans son combat par le calendrier. Les partenaires sociaux discutent du financement de la protection sociale avec Elisabeth Borne, la ministre du Travail ; en avril, la Cour des comptes doit remettre son travail sur la trajectoire des finances publiques ; même calendrier pour le rapport d'Olivier Blanchard et de Jean Tirole sur les grands défis économiques. Il abordera la question du vieillissement.

Pour le chef de l'Etat, le rétablissement des comptes risque de devenir une urgence, alors que son ambition de départ, la réforme systémique, ressemble de plus en plus à un thème pour sa future campagne. Mais comment le reconnaître ? Officiellement, tous les aspects sont sur la table, rien n'est tranché, ni sur le fond, ni sur le calendrier. Choisir, c'est renoncer. Mais renoncer, c'est choisir. ■

par Corinne Lhaïk

_____ |
@clhaik t

